



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SEYSSES

- Séance du 30 juin 2022 -

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Seysses dûment convoqué conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni en session ordinaire dans la Salle des Fêtes au 225 Chemin des Boulbennes à Seysses, sous la présidence de Monsieur Jérôme BOUTELOUP, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 29

Membres présents : 24 Procurations : 5 Membres excusés : / Votants : 29

Date convocation : 24 juin 2022 Compte rendu affiché le : 08/07/2022

Présents : Jérôme BOUTELOUP, Dominique ALM, Magali PATINET, Philippe STREMLER, Marie-Ange KOFFEL, Malika BENSOUICI, Magalie GRANDSIMON, Didier ZERBIB, Françoise BARRERE, Fabio VITULLI, Orlane LABAT, Philippe RIGAL, Morgane CARRA, Nathalie CARLES-SALMON, Elodie ALBA, Vincent SOUBIRON, Olivier CHAPRON, Vicky VALLIER, Gilles DURET, Emeline ROLLAND, Olivier TIQUET, Cynthia GONZALEZ, Jean-Paul ROBERT, Françoise MALEPLATE.

Procurations : Xavier BERLUTEAU à Malika BENSOUICI, Raphaël RIGACCI à Morgane CARRA, Sébastien CHAUDERON à Magali GRANDSIMON, Valentin DE MUER à Marie-Ange KOFFEL, Jérôme PUILLET à Jérôme BOUTELOUP

Excusées : /

Secrétaire : Nathalie CARLES-SALMON

N° DEL/2022-3-05

OBJET :

FINANCES

**BONS CADEAUX DE
NOËL 2021 POUR
LES AGENTS
AUPRES DES
COMMERCANTS
SEYSOIS**

Rapporteur :
M. Jérôme
BOUTELOUP,
Maire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que comme depuis de nombreuses années, la municipalité a décidé de renouveler en 2021 la mise en œuvre de bons cadeaux de Noël aux agents communaux, auprès des commerçants de la ville de Seysses qui auront manifesté leur intérêt pour ce dispositif. Outre l'intérêt pour les agents, cette action permet également de soutenir le commerce local.

Considérant la demande de création d'une délibération annuelle actant les modalités du dispositif par la Trésorerie de Muret et qu'il convient donc de délibérer pour formaliser cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir dûment délibéré, décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

D'autoriser la création des bons cadeaux solidaires à l'occasion des fêtes de fin d'année, selon les modalités suivantes :

- Attribution de 50 € en bons-cadeaux par agent,
- Nombre d'agents : 102
- Quotité des bons : 20 € et 10 €
- Nombre de bons par agent : 2 bons de 20 € et 1 bon de 10 €
- Nombre total de bons : 306

N° DEL/2022-3-05

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit,
au registre sont les signatures,
pour copie conforme,


Le Maire,
Jérôme BOUTELOUP

The image shows a blue circular official stamp of the Mairie de Seysses (Haute-Garonne) with a central emblem. A handwritten signature in black ink is written over the stamp. The text 'Le Maire, Jérôme BOUTELOUP' is printed in black below the signature.